

COMMUNE DE MONTRIOND

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 26 JANVIER 2011 - 19H00

COMPTE RENDU

Date de convocation : 21 janvier 2011

Présents : M. LAGRANGE Georges - M. PEERSMAN André - Mme FAVRE Annie - M. BREHIER Emile - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - Mme. DUMAS Claudine - M. GAILLARD Fabrice - - Mme TSCHOFFEN Béatrice - Mme. LAVERY Joséphine- - M. RICCI Pierre

Absents et excusés : M. MUFFAT Roger Serge - M. PERSIN Franck - Mme LANVERS Edith

Procurations

Président de séance : M. LAGRANGE Georges
A été élu secrétaire de séance : Mme. DUMAS Claudine

2. Approbation du dernier compte rendu :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

3.1 SIGNALITIQUE :

Mme Annie FAVRE présente le type de panneau d'indication des commerces, chambres d'hôtes et service, au coût unitaire de 1 107 € HT.

La Commune prendra à sa charge ces supports de panneaux et les commerces, ou chambres d'hôtes prendront à leur charge les panneaux, au coût unitaire estimé de 50 € HT. Les panneaux pour les services (agence postale, mairie, baignade...) seront financés par la Commune.

Le Conseil Municipal donne son accord sur la proposition de la commission et charge cette dernière de voir les modalités d'installations.

3.2 NUMEROTATION DES RUES

Le Cabinet "Uguet" en charge du dossier va envoyer à la commune, le projet de plan avec les noms des rues et la numérotation pour vérification, par la commission, avant le lancement de la consultation, pour la fourniture des plaques de rues et des numéros.

Les numéros seront remis gratuitement au propriétaire, charge à ce dernier de l'installer.

La numérotation retenue est le système métrique.

3.3 COMMISSION COMMUNICATION :

Bulletin municipal :

Le prochain bulletin municipal traitera des travaux en cours et des orientations pour les futurs projets.

3.4 ORGANISME EXTERIEURS

3.4.1 Chablais Léman Développement :

M. PEERSMAN André informe le Conseil Municipal qu'avec le C.C.V.A, un travail est actuellement mené pour améliorer l'esthétique des zones artisanales de la "Vignette" et du "Vernay Bron", un dossier d'aide est monté auprès de l'A.D.E.M.

3.4.2 S.I.A.C :

M. PEERSMAN André indique que le budget est voté et que le S.I.A.C (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais) a approuvé une motion de soutien aux hôpitaux du Léman, dans le cadre de leurs problèmes de financements.

La Clinique Lamartine sera transférée à Annemasse.

20 h Arrivée de Béatrice TSCHOFFEN

3.4.3 Maison de santé :

Une réunion a eu lieu à Morzine, où a été présenté le rapport de l'étude demandé par la commune de Morzine, pour la réalisation d'une maison médicale.

Le projet d'une maison médicale pour la vallée est engagé, afin de palier au prochain arrêt d'activité du docteur MASSON et DELPORTE.

3.5 COMMISSION SCOLAIRE :

Fermeture d'une classe :

La commission scolaire a rencontré l'inspecteur d'académie, qui a annoncé la fermeture d'une classe à la rentrée 2011/2012, au regard des enfants prévus à la rentrée (49 enfants).

Monsieur le Maire précise que la commune traverse actuellement une période « basse » au niveau des enfants scolarisés. Cependant, une bonne rentrée au niveau maternel, la réalisation du projet d'H.L.M et de la gendarmerie, permettent d'espérer un redressement des effectifs d'ici deux ans, permettant d'envisager la réouverture de la 3^{ème} classe le plus rapidement possible.

La Commune va rencontrer les enseignants, pour définir ensemble d'un projet pédagogique ambitieux pour l'école, devant rendre cette dernière plus attractive.

La commission tiendra le Conseil informé de ses démarches.

3.6 DOMAINE SKIABLE :

Comme chaque année, la commission a réalisé la visite de sécurité du domaine skiable concédé par la commune à la S.E.R.M.A.

3.7 FORET ET AGRICOLE :

3.7.1 Cabane des "Coutis" :

La commission poursuit sa recherche de subvention, pour la réalisation d'un abri pour le berger dans le cadre de l'alpage des "Hauts Coutis" lancé l'année dernière.

3.7.2 Algues du lac :

Monsieur. BRAIZE Alain indique qu'il a reçu une entreprise, pour évoquer les solutions pour l'arrachage des algues du lac, par aspiration. Une étude va être réalisée par cette dernière.

4/ FINANCES

4.1 DM 2010

Sans objet

4.2 Budget 2011 :

Monsieur. BREHIER Emile expose au Conseil Municipal, les grandes lignes du budget 2011, qui sera voté lors de la prochaine séance.

Monsieur BREHIER insiste sur le fait que le report des investissements, non réalisables sur 2011, ne pourront être reporté sur 2012, qui sera une année où les investissements seront limités au strict nécessaire, devant permettre également la finition des chantiers en cours.

Monsieur BREHIER attire l'attention du Conseil Municipal, sur la nécessité de maîtriser et réduire les dépenses de fonctionnement, afin maintenir, pour les années à venir, les capacités d'investir de la commune.

M. BREHIER indique qu'il a été procédé à un transfert de dépenses du budget principal, vers le budget touristique, afin de correspondre à la réalité.

4.3 Subvention aux associations :

NOMS ASSOCIATIONS	2011
Meurianne Animations	Report
Lindart	1,250.00 €
Harmonie municipale	7,500.00 €
Amicale des pêcheurs	500.00 €
Amicale anciens combattants	600.00 €
APE Montriond	1,000.00 €
Amicale des pompiers	1,000.00 €
Animations Loisirs Montriond	2,500.00 €
Rando Montriond	2,000.00 €

Esprit Montagne	1,200.00 €
Transfusion sanguine	350.00 €
Radio Morzine	500.00 €
Sporting Club foot	330.00 €
Hockey Club	330.00 €
Ski club Avoriaz	570.00 €
La Clé de Sol	150.00 €
Club de patinage	380.00 €
Sportifs hauts niveaux	1,400.00 €
Judo club	360.00 €
La Ruche	540.00 €
Tous en scène	240.00 €
Restaurant du cœur	200.00 €
Concours pêche	1,000.00 €
Régate Aviron	1,000.00 €
APE St Jean d'Aulps	238.50 €
TOTAL	25,138.50 €

4.4 Budget "A.F.U " Sous les Buissons :

Le Conseil Municipal accepte la création, si la réglementation l'impose, d'un budget spécifique pour l'opération "AFU libre Sous les buissons".

Cette opération devrait démarrer au printemps, avec les travaux de viabilisation.

Un point plus détaillé sera fait au prochain conseil.

4.5 Crédits de reports 2010 :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les crédits de reports d'investissements, des travaux 2010 non terminés sur l'exercice 2010.

5/ SALLE POLYVALENTE DU BARON

5.1 Avancement du chantier :

M. BRAIZE Alain fait état de l'avancement du chantier, dont les travaux de toitures se poursuivent, malgré le retard accumulé, ainsi que la pose des vitres.

5.2 Base de loisir :

Monsieur le Maire fait état de la réunion de début d'après midi entre la commission et l'architecte, pour le projet de base de loisir. Il indique, que les grandes lignes de ce projet consistant en la construction d'un bâtiment abritant des vestiaires, sanitaires, bureau et salle, ainsi qu'un volume important de stockage pour la commune.

Le dépôt de permis de construire devait avoir lieu fin février, suivi d'un appel d'offre, avec un démarrage des travaux courant automne 2011, pour une livraison en 2012.

5.3 Avenant 1 Lot 1 "Bâti Chablais"

Le Conseil Municipal accepte l'avenant n°1, concernant le lot gros œuvre, avec l'entreprise Bâti Chablais, pour un montant de 41 627.00 € HT.

Cet avenant correspond, aux travaux de désamiantage imprévus et à des travaux de brise roche supplémentaires.

.6 S.Y.A.N.E :

Le Conseil Municipal approuve les décomptes définitifs des travaux suivants :

- * Enfouissement réseaux secs "Vieille Route" :
 - participation de la commune 52 310.22 € HT.
- * Enfouissement réseaux secs "Ranche tranche 2" :
 - participation de la commune 125 156.36 € HT.

7 PERSONNELS :

7.1 Convention C.N.F.P.T :

Le Conseil Municipal approuve la convention entre la Commune et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, concernant la formation du personnel.

7.2 Recrutement surveillants de baignade

Le Conseil Municipal approuve le recrutement de 3 postes de surveillants de baignade pour les mois de juillet et août 2011.

7.3 Recrutement agents saisonniers du service technique :

Le Conseil approuve le recrutement de 2 agents techniques saisonniers pour la période estivale 2011.

8 PARKING SOUTERRAIN :

8.1 : Désignation d'un expert pour le problème de fuite :

Le Conseil Municipal donne son accord, pour la désignation par le tribunal, d'un expert, concernant les problèmes d'infiltration dans le parking souterrain, suite au constat d'huissier réalisé.

8.2 Désignation d'un avocat :

Le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire, à engager Maître FAVRE, pour représenter la commune dans le cadre de ce dossier.

9 DIVERS

9.1 SCI sur le "C'Mon" :

Le Conseil Municipal refuse la demande d'extension de la concession demandée, pour la terrasse d'hiver, afin de maintenir un espace suffisant pour le passage des skieurs et des engins de damage.

9.2 Travaux eau pluviale et éclairage public d'Arden :

Le Conseil Municipal donne son accord :(pour 7 voix, contre 4, blanc 1) pour la réalisation de l'éclairage public d'Arden, qui sera réalisé par l'intermédiaire du S.AY.N.E, pour un chiffrage de 40 000.00 €.

Dans le cadre des travaux d'éclairage, des travaux de pluviales, sont programmés avec la C.C.V.A qui à la compétence. Ce point sera confirmé au regard du chiffrage.

M. BREHIER indique qu'en parallèle à ces travaux, le traitement des eaux pluviales venant du parking sera géré par la S.E.R.M.A.

9.3 Projet O.P.H.L.M, près de l'école :

Le dossier de permis de construire, pour le projet de réalisation de 18 logements près de l'école est en cours d'instruction.

9.4 Activités au lac :

Le Conseil Municipal accepte la possibilité d'accueillir éventuellement une équipe de M6, pour le tournage d'une émission sur le parking du lac.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe, pour la réalisation courant juin, d'une manifestation de "dragon boat" sur le lac, sous réserve de rencontrer les organisateurs.

La séance est levée à 22 h 30